

L'effet de domino des études européennes: le développement de l'Ouest vers l'Est de l'Europe

Buda, Mariana

Veröffentlichungsversion / Published Version

Zeitschriftenartikel / journal article

Empfohlene Zitierung / Suggested Citation:

Buda, M. (2012). L'effet de domino des études européennes: le développement de l'Ouest vers l'Est de l'Europe. *Annals of the University of Oradea - International Relations and European Studies*, 4, 15-26. <https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:0168-ssoar-336321>

Nutzungsbedingungen:

Dieser Text wird unter einer CC BY-NC-SA Lizenz (Namensnennung-Nicht-kommerziell-Weitergabe unter gleichen Bedingungen) zur Verfügung gestellt. Nähere Auskünfte zu den CC-Lizenzen finden Sie hier: <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/deed.de>

Terms of use:

This document is made available under a CC BY-NC-SA Licence (Attribution-NonCommercial-ShareAlike). For more information see: <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0>

L'effet de domino des études européennes: le développement de l'Ouest vers l'Est de l'Europe

Mariana Buda

mariana.buda@yahoo.com

***Abstract:** The aim of this article is to stress the systematic actions of development of European Studies from the west to the east of Europe in accordance with the European integration process. The process was a natural one, the majority of universities adopting European Studies programs in the previous years of their adhesion to the European Union. Jean Monnet Action was the European program which most stimulated the dissemination of European Studies and the development of specializations.*

***Key words:** European Studies, development of specializations, European curricula, East Europe, West Europe*

Les études européennes enseignées aujourd'hui dans la majorité des universités européennes, au niveau de Licence, Master ou même Doctorat sont devenues un composant naturel des curricula d'études dans l'enseignement universitaire. Elles introduisent la dimension européenne dans l'enseignement universitaire et, au fil du temps, elles ont contribué au processus d'intégration européenne continue des pays de l'espace européen à la grande famille de l'Union Européenne. Les études européennes sont centrées sur l'analyse des modifications nationales et transnationales sur le continent européen, mais l'accent tombe sur l'intégration européenne comme sujet central du curriculum (J. González, R. Wagenaar, 2005:19).

En analysant différentes études de spécialité du domaine large et complexe des études européennes, nous pouvons affirmer que ce type d'études est apparu dans le milieu universitaire européen au fil du temps, étant un appui théorique dans le cadre du processus ample de formation et de définition de l'Union Européenne, à tous les niveaux. Par conséquent, tour à tour, les pays d'Europe ont inclus les études européennes dans les curricula d'enseignement aux environs du période quand ils ont adhéré à l'Union. En ce qui suit, ils ont adapté le contenu des études européennes aux nouveaux changements qu'Europe a traversés.

Dans cette étude, nous nous proposons d'exemplifier la manière dans laquelle les études européennes se sont développées en commençant avec l'Ouest de l'Europe vers l'Est, comment se sont influencées réciproquement et comment elles ont parcouru un vrai processus de domino.

I. Les études européennes dans l'Europe des 12

En 1989, l'Association „European Community Studies” (ECSA) a réalisé un ample rapport intitulé „Place de l'intégration européenne dans les programmes universitaires. Rapports nationaux”, présenté à Bruxelles le 29-30 juin 1989 dans le cadre de la Conférence ECSA-Europa sur le status des disciplines à vocation européenne. Ce rapport comprend l'état des études européennes au niveau de chaque pays membre de la Communauté européenne jusqu'en 1990, ou, mieux dire, d'après le nom même du rapport, on trouve la place de l'intégration européenne dans les curricula universitaires. Le rapport fait référence aux pays membres de la Communauté Européenne à cette date-là et il est composé des rapports nationaux de chaque

pays, écrits par des professeurs universitaires de prestige. On nous présente la vision des professeurs qui les ont réalisés. Les pays auxquels le rapport fait référence sont : la Belgique, le Danemark, l'Allemagne, la Grèce, la France, la Grande Bretagne, l'Irlande, l'Italie et les Pays Bas.

En ce qui concerne les universités belges, déjà avant 1990, elles ont proposé des programmes d'études européennes au niveau de licence. Il s'agit des licences dans l'intégration européenne (H. van Houtte, P. de Ridder, 1989:6). L'Université Libre de Bruxelles fournit les programmes les plus complets dans le domaine des études européennes, compte tenu de la gamme très large des cours prévus. Ils couvrent les domaines du droit européen, de l'économie européenne et certains aspects politiques de la Communauté Européenne. Le programme d'études européen offert en collaboration par l'Université Catholique de Louvain et l'Université de Liège est orienté vers le droit européen. En plus de ce programme, l'Université Catholique de Louvain offre également un programme d'études européennes d'orientation générale déjà depuis 1988.

Dans les cinq universités danoises, les cours sur l'intégration européenne sont enseignés comme partie intégrante des sciences politiques, du droit ou des sciences économiques (M. N. Pedresen, 1989:37). Concernant l'enseignement de l'intégration européenne et des thèmes connexes à ce sujet, comme partie des sciences politiques, il se déroule dans des contextes éducatifs différents, car ces cours sont enseignés par des hommes politiques du moment, chacun avec son caractère, avec ses connaissances, ou ses doctrines politiques. Quand même, l'observation générale que nous pouvons faire c'est que le sujet de l'intégration européenne a été mis en évidence plus prégnant avant l'adhésion du Danemark à la Communauté Economique Européenne, c'est-à-dire avant 1973, que dans les 10-15 ans prochains. Cependant, il est à noter encore l'intérêt accru après le référendum de 1987, quand l'avènement du marché unique éveille l'intérêt du public danois, et cela se reflète dans les curricula d'étude de l'enseignement supérieur (M. N. Pedresen, 1989:37).

Dans son rapport de pays, la Grèce propose seulement une liste des disciplines sur l'intégration européenne enseignée dans les universités hellènes. Il est à remarquer que l'intégration européenne est enseignée comme partie des sciences juridiques, des sciences politiques et des études économiques et de business.

Le rapport français concernant l'évaluation des échanges survenus et les tendances dominantes au moment d'enseigner les disciplines consacrées à la Communauté Européenne est très bien structuré et a une longueur de 40 pages. Une première distinction de ces études est faite en fonction du domaine fondamental auquel elles appartiennent. Ainsi, les disciplines appartenant au droit communautaire ont l'origine dans la réforme de la licence en droit de 1954, par la création d'un cours d'organisations européennes. Cette conception initiale se trouve sous la marque d'une nette subordination du Droit International Public et des Relations Internationales, nécessaires dans le moment respectif. Cette approche a été abandonnée au moment de la création de la Communauté Economique Européenne, par sa transformation en Droit institutionnel communautaire. Cette discipline a joué un rôle fondamental dans le développement des études sur l'Europe. En ce qui suit, d'autres disciplines de ce type prennent naissance aux trois niveaux d'enseignement. Même si le Décret du 27 février 1973 concernant les diplômes nationaux de l'enseignement supérieur et les diplômes d'études universitaires

générales¹ n'impose aucune exigence regardant l'introduction d'une certaine discipline sur la Communauté Européenne dans les départements de droit, beaucoup d'universités telles qu'Angers, Bordeaux, Caen, Montpellier ou Rouen ont introduit des cours sur les institutions européennes. Il est à remarquer que la majorité des disciplines de droit communautaire sont enseignées au niveau de Licence ou de Master. L'autonomie universitaire a laissé la liberté totale au sein des institutions d'enseignement, sans imposer aucune constante.

En France, des spécialisations exclusivement ou principalement communautaires ont été créées à partir de 1974², par la création des programmes de DEA et DESS, programmes d'études appartenant au deuxième cycle, c'est-à-dire les équivalents du Master. Alors, on peut compter sur les suivantes spécialisations : DEA en droit international et européen, en droit économique et communautaire, en droit du marché commun, en droit communautaire, et DESS en économie européenne, en gestion européenne et internationale. A la fin de ces études, les étudiants ont l'obligation de défendre une thèse de dissertation en droit ou en économie européenne. Une autre initiative à cet égard est la création des certificats qui ne suivent pas les contraintes d'un diplôme national, mais qui assure une formation basée sur les problématiques de la Communauté Européenne. C'est le cas du Certificat d'études européennes de l'Université de Bordeaux I, qui regroupe l'ensemble des cours (institutions, droit, économie) de l'Institut d'Etudes Européennes de Strasbourg et du Centre d'Etudes Européennes de l'Université de Paris I³.

En Grande Bretagne, les études européennes ont émergées comme des études régionales, telles que les études latino-américaines, les études slavonnes ou les études est-européennes. Concernant le domaine d'application, les études européennes font référence à l'Europe contemporaine de l'Ouest (son histoire et son développement inclus), ses politiques, son économie, les aspects légaux et une ou deux langues étrangères (C. Bettinson, 1989:165-168).

Déjà depuis son apparition en Grande Bretagne comme programme d'étude, celui-ci s'est bénéficié d'une croissance substantielle. Entre 1968/70 et 1989, 27 institutions d'enseignement supérieur ont déroulé des programmes d'études européennes au niveau Licence. Beaucoup de ces institutions sont devenues d'importants centres de recherche. Au niveau de Master, les programmes d'étude n'ont pas toujours une cohérence, tels que les programmes de licence. A ce niveau, l'accent tombe sur l'intégration européenne, en ajoutant une composante obligatoire de compétence linguistique (C. Bettinson, 1989:165-168).

La conclusion du rapport de pays de la Grande Bretagne précise que le processus de développement des curricula d'études européennes a commencé dans la première moitié des années 60, il a connu une croissance fulminante dans les années 70, grâce à une forte motivation au niveau national et il a passé par un période de stagnation dans les années 80, même si à ce moment-là les programmes d'étude ont commencé à avoir une identité propre et des objectifs communs. En plus, à partir de 1987, prend naissance l'organisation UACES, *The Standing Conference of Heads of European Studies*, sous la tutelle des professeurs Christopher Bettinson et Kenneth Dyson, la plus grande organisation de ce type même aujourd'hui. Son principal objectif est la représentation des études européennes dans les gouvernements et la recherche dans

¹ Décret n°73-226 du 27 février 1973 relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur et arrêté du 27 février 1973 relatif au diplôme d'études universitaires générales. Voir le Journal Officiel de la France: <http://archives.assemblee-nationale.fr/5/qst/5-qst-1973-07-07.pdf>

² *Ibidem*

³ *Ibidem*, p. 132

ce domaine. Dans ce sens, il est observable une tendance d'eupéanisation de certaines disciplines, surtout dans les années 87-89 (C. Bettinson, 1989: 223-225).

Le rapport de l'Irlande mentionne que les problèmes financiers représentent le plus important problème regardant la création et la propagation des études européennes en Irlande. Les difficultés administratives ne représentent pas un problème, car les institutions irlandaises ont une attitude flexible. En même temps, les irlandais se heurtent des problèmes académiques et politiques au moment d'initier un programme d'études européennes, car les universités mais surtout les professeurs sont traditionalistes et ils souhaitent garder la pureté des disciplines enseignées (Background Paper on Ireland for Liaison Committee Sub-Committee, 1989: 229-234).

Le rapport de l'Italie, tel que celui de la Grèce, présente une liste de disciplines enseignées dans les universités italiennes, disciplines qui font référence aux problématiques de la Communauté Européenne. Ce rapport offre des données concrètes, tel que : disciplines à caractère européen, en comptant 76, desquelles 41 sont de nature juridique, 12 de nature économique, 8 de nature historique et 3 de nature politique. 35 des disciplines ont un contenu 100% européen, 20 ont un contenu européen en proportion de 90%. Le nombre total d'universités où on enseigne des disciplines de nature européenne est de 28, d'un total de 58 universités italiennes (Enseignements européens: rapport sur l'Italie, 1989: 236-242).

Peu après la création de la Communauté Européenne, différentes chaires de droit des Universités hollandaises ont introduit des disciplines telles que le Droit économique européen, le Droit des organisations internationales, le Droit européen dans leurs programmes d'études. Ce phénomène a lieu dans les Pays Bas des années 60, années quand on compte sur une importante croissance de l'éducation scientifique dans les universités. Ce qui est commun pour tous les programmes de Droit européen dans les universités hollandaises est le fait qu'une introduction générale en droit international est enseignée en deuxième et troisième année d'étude, lorsqu'on introduit des notions de base sur le droit européen (P. Slot, 1989:246). Un autre aspect important à mentionner est le fait que l'Université d'Amsterdam est le pionnier concernant l'introduction des cours sur l'intégration européenne et qui propose un grand nombre de disciplines concernant le droit européen. Conçues au début comme des cours d'été auxquels participent majoritairement des étudiants étrangers, peu à peu elles se sont concrétisées dans des programmes d'études des universités. Au fil du temps, la majorité des Universités ont introduit des cours d'introduction dans le Droit européen et les ont fait permanents dans leurs programmes d'études (P. Slot, 1989:247). Le professeur Paul Slot, celui qui a réalisé le rapport hollandais, mentionne que l'intérêt pour le Droit européen est énorme de tous les points de vues, et de la part des compagnies de droit et des gouvernements, car on observe le besoin d'avoir des personnes préparées dans ce domaine pour entrer sur le nouveau marché de travail. Il considère également que c'est le moment pour la majorité des étudiants de se former dans cette spécialité, car il y a une large offre de travail auprès des institutions qui ont besoin du personnel préparé dans ce sens (P. Slot, 1989:248).

La conclusion finale de ces rapports est que les études européennes représentent une constante dans l'enseignement universitaire européen et qu'on les trouve dans toutes les universités. Certaines universités ont compris plus tôt l'adoption de ces programmes et les ont introduits dans leurs curricula. D'autres, plus tard et plus réticent. Mais, c'est une certitude le fait que dans chaque pays se sont développés centres de recherche européenne ou des instituts européens, des spécialisations d'études européennes dans le cadre des départements ou même des facultés de profil. Une constante qu'on peut remarquer est le fait que dans chaque pays, avant

son adhésion à la Communauté européenne, a lieu une intensification des études à vocation européenne, une croissance du nombre d'heures, de spécialisations, d'intérêt pour ce domaine, probablement provenant du désir d'être plus informés regardant ce qui se passe au niveau institutionnel, politique, économique européen. Il est à noter après un déclin progressif de cet intérêt quelques années après l'adhésion, le sujet n'étant plus de première actualité. C'est une autre preuve que les études européennes sont et seront toujours un processus en changement, en mouvement, en fonction des modifications, de toute nature que se soient, qui apparaissent au niveau supérieur dans la Communauté européenne, respectivement dans l'Union Européenne plus tard.

II. Dissémination vers l'Est des études européennes

Même si ces études ont eu une dynamique relative jusqu'en 1989, on observe un vrai développement notamment après 1995-1996, quand les études européennes s'éteignent également dans les pays de l'Europe Centrale et de l'Est. Nous remarquons une véritable explosion surtout après 2000, quand les pays en processus d'adhésion à l'UE entrent massivement dans le jeu et quand nous assistons à la diversification des réflexions sur l'agenda européen. C'est le moment quand les interrogations sur le nouveau parcours universitaire apparaissent. Dans ce contexte, nous observons l'utilisation toujours plus fréquente du syntagme « études sur l'Union Européenne ». Ce sont des études qui font référence strictement aux événements de l'Union Européenne et ce sont des études plus amples, certes, que les études sur l'intégration européenne qui prennent en considération seulement certains aspects de la sphère de l'Union Européenne.

Dans ce contexte du permanent développement et de la nécessité d'introduire l'idée d'Europe dans les programmes d'études de l'enseignement universitaire, prend naissance l'Action Jean Monnet dans l'enseignement supérieur européen, en 1990.

Le programme Jean Monnet est une action de l'Union Européenne et vise la stimulation de l'excellence dans l'enseignement supérieur, la recherche et la réflexion concernant les études sur l'intégration européenne dans les institutions d'enseignement supérieur du monde entier (Jean Monnet: Projets exemplaires. L'Union Européenne et le monde, 2008 :3). Au début, l'action Jean Monnet se limitait aux états membres de l'Union Européenne. Peu à peu, elle s'est éteinte en Pologne et en Hongrie en 1993, en République Tchèque en 1997 et après en tous les pays candidats de l'Union Européenne. A partir de 2001, l'Action Jean Monnet fonctionne dans le monde entier (Jean Monnet: Projets exemplaires. L'Union Européenne et le monde, 2008 :3). Son objectif principal a été encourager les universités dans la démarche d'expliquer le modèle de l'intégration européenne et la coexistence pacifique dans l'Union Européenne, mais aussi d'expliquer ses politiques. Actuellement, l'Action Jean Monnet est présente en 61 pays sur les 6 continents (Jean Monnet: Projets exemplaires. L'Union Européenne et le monde, 2008 :3).

Bref, les programmes d'études européennes ont été introduits dans l'enseignement universitaire des pays situés dans la partie d'ouest de l'Europe approximativement à la fois avec leur adhésion à l'Union Européenne. Progressivement, ils se sont répandus dans l'est et sud-est de l'Europe, étant à nos jours une composante naturelle des curricula d'enseignement.

En vue de promouvoir la dissémination des études européennes et dans la partie de sud-est de l'Europe, le Centre d'Etudes pour l'intégration européenne de l'Université Rheinische Friedrich-Wilhelms de Bonn, d'Allemagne, ensemble avec un nombre de partenaires de l'Europe

de Sud-Est, a créé un réseau qui réunisse les principales universités de cette région de l'Europe qui proposent dans leur curriculum des cours sur les études européennes. Alors, le Réseau d'études européennes du Sud-Est de l'Europe a été inauguré dans le cadre d'une conférence à Sofia, le 28-29 janvier 2000. Dès lors, on a organisé un nombre constant de conférences et d'ateliers, parmi lesquels la traditionnelle conférence annuelle qui a lieu dans différentes villes de la région. Jusqu'au moment de la publication de l'étude de référence qu'on utilise comme source de documentation, on a organisé des conférences à Sofia, Cluj-Napoca, Thessaloniki et Belgrade. Ces conférences réunissent un nombre approximatif de 40 universités et instituts du Sud-Est mais aussi de l'Ouest de l'Europe qui suivent la réalisation d'un progrès au niveau des programmes d'études européennes, mais également l'établissement de l'état actuel de la perspective européenne (R. Biermann, E. Mintchev, 2002:5).

Un des objectifs principaux du Réseau d'Etudes européennes du Sud-Est de l'Europe a été la création d'un curriculum qui soit parfaitement adapté aux besoins des programmes d'études européennes du sud-est de l'Europe. Naturellement, le curriculum d'études européennes pour cette partie de l'Europe doit être construit à la base de l'expérience déjà existante dans la majorité des universités de l'ouest de l'Europe. Ceci est déjà un départ prometteur. Quand même, le curriculum mis en œuvre dans la partie de l'ouest de l'Europe ne doit pas être copié mot-à-mot, car il y a des particularités spécifiques à chaque région qui doivent se refléter dans les programmes d'enseignement. Par exemple, des cours sur le passé et l'histoire de cette région, l'absence des traditions démocratiques et de la société civile, des cours sur la stabilisation et le processus d'adhésion des pays de l'est de l'Europe à l'Union Européenne, la coopération avec l'OTAN et l'UE sont seulement quelques uns des sujets qui doivent être abordés dans le cadre des études européennes du sud-est de l'Europe (R. Biermann, E. Mintchev, 2002:5-6).

Donc, l'objectif principal de ce curriculum est l'éducation continue des générations d'étudiants du sud-est de l'Europe, ayant le but d'obtenir non seulement des connaissances sur le processus européen, mais également une assimilation, une intériorisation des valeurs européennes durant leurs études. On peut donc affirmer que les programmes d'études européennes du sud-est de l'Europe ont besoin des étudiants ouverts qui seront les leaders européens de demain de la région de sud-est et qui contribueront effectivement au futur européen de la région : dans la diplomatie, l'administration, le média, le business, la science, la recherche (R. Biermann, E. Mintchev, 2002:5-6). Le curriculum d'études européennes a à la base l'affirmation conformément à laquelle les programmes d'études européens sont des programmes interdisciplinaires, ayant à la charge la politique européenne, le droit, l'économie, l'histoire et la culture. C'est important d'atteindre tous ces sujets, relevant pour le Sud-Est de l'Europe.

Ayant à la base une expérience antérieure, le Réseau d'Etudes européennes du Sud-Est de l'Europe propose des programmes d'études européennes basés généralement sur des politiques, mais ayant également un important aspect pratique. Les programmes d'études européennes devraient obliger les étudiants passer une année ou au moins un semestre à l'étranger, dans le cadre d'une bourse, dans des universités qui offrent des programmes d'études européennes. Egalement, il serait bien d'offrir aux étudiants la possibilité d'effectuer un stage pratique dans le cadre d'une institution européenne ou dans le cadre d'une corporation internationale, nationale, d'un Parlement. Une autre recommandation faite par le Réseau est la maîtrise de la langue anglaise, compétence certifiée par un certificat de compétence linguistique reconnu au niveau international. Tout étudiant en études européennes devrait avoir des connaissances approfondies d'anglais, non seulement parce que c'est la langue la plus utilisée dans les institutions, mais

également parce que c'est la langue dans laquelle on trouve la plus grande quantité de littérature de spécialité publiée pour les étudiants en études européennes.

Cependant, il est clairement spécifier le fait que la langue d'enseignement doit être la langue du pays où le programme se déroule, mais il serait bien que le programme contienne au moins un cours enseigné en anglais pour que les étudiants deviennent familiers avec le vocabulaire et le langage spécifique des institutions. Une autre requise est le développement des capacités des étudiants d'apprendre d'autres langues étrangères, notamment l'allemand et le français, car les recommandations de la Commission Européenne sont que chaque étudiant maîtrise, à part la langue maternelle, au moins deux langues étrangères (R. Biermann, E. Mintchev, 2002:7-8).

Le Réseau d'Etudes européennes du Sud-Est de l'Europe propose la division du curriculum en deux catégories fondamentales : d'une part, les disciplines de spécialités, existantes dans la majorité des universités d'Europe, et d'autre part, celles spécifiques à la région de sud-est de l'Europe, c'est-à-dire aux problématiques spécifiques existant dans cette partie de l'Europe. Il est recommandé à utiliser du personnel spécialisé provenant des pays où on enseigne déjà des études européennes, mais également d'un personnel d'autres universités. De cette manière, on promeut les échanges entre les universités et au niveau des enseignants (R. Biermann, E. Mintchev, 2002:9).

Depuis la création de ce Réseau, plusieurs conférences et ateliers de travail ont été réalisés dans les pays du Sud-Est de l'Europe, justement pour créer un échange d'expériences et d'idées, mais également pour promouvoir ces études.

Dans le cadre de la Conférence *European Studies Today*, déroulée en Roumanie, à Cluj-Napoca, en 1997, Kapka Andreytcheva fait une brève description des études européennes en Bulgarie qui y existent et au niveau de Licence et au niveau de Master depuis 1997. Elle mentionne qu'il y a encore besoin de temps pour ces études soient pleinement mises en œuvre en Bulgarie, car les professeurs bulgares ont besoin de préparation dans ce domaine et des collaborations avec des collègues d'autres pays européens, même si les études européennes représentent une priorité pour l'enseignement bulgare (K. Andreytcheva, 1998:55).

Le premier Centre d'Etudes européennes de Sofia a été fondé en 1990, par une décision du Conseil des Ministres de la République Bulgare. Le Centre comprend également un programme de Master qui est interdisciplinaire et qui couvre des disciplines telles que l'Intégration économique et monétaire, le Droit communautaire et le processus décisionnel, les Politiques communautaires, l'Histoire de l'intégration européennes, la Sécurité et la Politique de l'UE, le Processus de la création de l'UE (K. Andreytcheva, 1998:55). A partir de 1994, les études européennes ont été introduites et au niveau postuniversitaire, même si elles n'occupent pas la place qu'elles méritaient au niveau de doctorat et de post-doctorat (K. Andreytcheva, 1998:61).

Dans le cadre de la même conférence déroulée en Roumanie, Anna Wiśniewska présente un travail sur les études européennes en Pologne. Elle précise qu'en 1997 il y avait déjà huit Centres d'Etudes européennes qui fonctionnaient sous la tutelle de certains Instituts d'Enseignement Supérieur de Pologne, deux dans le cadre des Académies des Sciences Economiques, et six dans le cadre des Universités. Par contre, il y a aussi des spécialisations d'études européennes et dans le cadre des facultés comme celle de Droit, de Sciences Politiques et de Langues Etrangères. Il est important à mentionner également la plus grande institution

d'enseignement des études européennes de Pologne, qui est le Collège de l'Europe, le campus de Natolin, Varsovie (A. Wiśniewska, 1998:28).

En Pologne, une contribution majeure au développement de la dimension européenne dans l'enseignement supérieur et à l'introduction des questions liées à l'intégration européenne, ont été promues par le programme TEMPUS. L'impact de ce projet s'est concrétisé par la création de certaines unités indépendantes où on étudie ou on recherche sur les études européennes. Le développement des études européennes en Pologne a contribué activement au processus d'intégration du pays dans l'Union Européenne. Ceci a été rapidement compris par les institutions d'enseignement supérieur, en incluant dans leur offre éducationnelle les études européennes (A. Wiśniewska, 1998:32).

Le professeur Zbigniew B. Rudnicki de l'Université Cardinal Stefan Wyszyński de Varsovie, Pologne, Institut de Droit International, Union Européenne et Relations Internationales, et qui a réalisé une ample étude concernant les études européennes en Pologne, affirme que ces études ont apparues dans les programmes d'études des universités polonaises depuis le début des années 1990. Faute de réglementations officielles à ce moment là, les premières études européennes étaient concentrées sur la problématique de l'intégration européenne (Z.B. Rudnicki, 2009:1). Le manque des structures élaborées et de programmes d'études européennes a été causé de la situation politique de Pologne, dominée par l'Union Soviétique. Mais, les transformations socio-économiques et politiques ultérieures se sont transformées dans des sujets de cours universitaires, autant dans le pays, qu'à l'étranger. Les programmes d'études européennes polonais comprenaient des disciplines tel que : les relations internationales, les sciences politiques, l'économie, les finances, le management, le marketing, le droit, l'administration, la sociologie, les études culturelles, l'histoire, les langues étrangères (Z.B. Rudnicki, 2009:4).

Cependant, le vrai intérêt des universités polonaises pour les études européennes a commencé à être visible en même temps avec le dépôt de la candidature pour entrer dans l'Union Européenne. Autour de 2004, on observe en Pologne la création d'un système d'enseignement et de formation pour l'intégration européenne, tant au niveau de Licence qu'au niveau de Master ou d'études postuniversitaires. Un rôle important dans le développement des études européennes en Pologne a été joué par les réseaux scientifiques-éducatives qui ont mis à disposition des matériaux et documentation européenne (Z.B. Rudnicki, 2009:6).

Les premières études européennes en Pologne se sont organisées dans le cadre des universités à profil économique et elles ont été centrées sur les questions économiques, légales, et politiques des communautés économiques. Dans cette formule, les études européennes prenaient la forme d'études sur l'intégration européenne. Avec le temps, elles se sont transformées dans des études de spécialité, et ensuite dans des études interdisciplinaires, ayant une approche holistique des problématiques européennes. Certes, les programmes européens TEMPUS et Jean Monnet ont été les promoteurs du développement et de la dissémination des études européennes en Pologne. En plus, l'établissement d'un campus de la très connue école d'études européennes, le Collège de Bruges, en Pologne, à Natolin, a donné de la notoriété aux études européennes dans le milieu universitaire polonais (Z.B. Rudnicki, 2009:7). Une spécificité des études européennes polonaises serait „europeistyka”, une discipline polonaise qui englobe la vision polonaise sur ces études. Cette discipline est enseignée dans la majorité des universités qui organisent des cours des études européennes, à tous les niveaux d'enseignement, Licence, Master, Doctorat (Z.B. Rudnicki, 2009:10).

En conclusion, nous pouvons affirmer qu'on peut observer approximativement la même tendance et en Europe de Sud-Est qu'en Europe d'Ouest, concernant l'introduction des études européennes dans l'enseignement universitaire. C'est-à-dire, aux environs du période de l'adhésion à l'Union Européenne, il est à remarquer une intensification de ces études dans les programmes d'enseignement. C'est une tendance naturelle si on pense à la nécessité de formation des futurs spécialistes dans les domaines qui apparaissent en même temps avec l'intégration, non seulement au niveau national, mais au niveau européen également. Nous considérons qu'il y a eu aussi des démarches dans la partie des sud-est de l'Europe concernant la mise en œuvre d'un enseignement performant dans le domaine des études européennes, et aujourd'hui toute université ou programme d'étude européenne de l'est de l'Europe est comparable et également de satisfaisant qu'un de l'ouest de l'Europe.

A une première vue, nous avons l'impression que les études européennes sont récemment apparues en Roumanie, car leur présence massive a été observée dans l'espace universitaire roumain seulement après les années 2000. Cependant, les études européennes en Roumanie ont suivi le même trajet que dans les autres pays de l'Est de la Roumanie. Déjà depuis 1997, on organise à Cluj-Napoca, en Roumanie, une conférence internationale ayant comme thématique les études européennes, ce qui est une preuve du fait que celles-ci existent dans le paysage universitaire roumain depuis un certain temps. Quelques années plus tard, à Bucarest, dans le cadre d'un projet on essaie de faire déjà un premier inventaire des études européennes et de la recherche dans ce domaine existantes en Roumanie jusqu'à ce moment là. Ceux-ci ont été les premières preuves et manifestations qui démontrent que les études européennes en Roumaine ont une certaine tradition.

Un autre événement marquant pour les études européennes en Roumanie a été la publication par Claudiu Crăciun, en 2003, de l'étude *Nesting Europe. The State of European Studies and Research in Romania*. Le but de cette étude a été la formation d'une image réelle sur les études européennes et d'offrir des informations et des perspectives qui peuvent être utiles tant aux Institutions roumaines qu'aux communautés scolaires pour orienter leurs politiques et leurs efforts vers une institutionnalisation plus rapide de cette discipline (C. Crăciun, 2003).

Dans les Etats de l'Europe Centrale et d'Est, les réflexions sur le développement des études européennes commencent à être visibles à partir de 1997. C'est le moment quand on organise en Roumanie la conférence internationale *European Studies Today*, où on a réitéré le caractère multidisciplinaire du domaine, en permettant de cette manière la description, la conceptualisation, l'explication et la compréhension des réalités européennes, fait impossible dans les conditions d'une seule discipline (A. Marga, 1998:13).

III. Considérations finales

Toutes les études existantes sont une preuve du fait que les études européennes ne représentent pas un domaine d'intérêt seulement dans les universités de l'Ouest de l'Europe. Elles sont des études de culture générale, répandues dans toute l'Union Européenne, mais à son extérieur également. Cependant, il est à noter à présent un intérêt plus fort pour les études européennes dans les pays qui ne font pas partie de l'UE ou qui ont adhéré les dernières années. En plus, il est à remarquer que l'intérêt des pays de l'Ouest de l'Europe concernant les études européennes est toujours en baisse. Ceci est un phénomène naturel étant donné que ces pays veulent dépasser la phase idéaliste et arriver à la phase d'explication de ce que ça veut dire les

études européennes. Dans les pays hors de l'Europe et peut-être même en Roumanie, il serait nécessaire que les cours à vocation européenne soient plus adaptés au niveau des étudiants, que la partie applicative soit plus accentuée et que l'étudiant comprenne mieux à quoi lui sert l'étude de ce type de cours.

A nos jours, les cours d'études européennes des universités de l'Ouest de l'Europe ont la tendance d'être de plus en plus appliqués et plus adaptés aux réalités, justement pour démontrer leur caractère utile et relevant. Ici, on a déjà passé à la mise en œuvre des connaissances, des réalités, des expériences. Nous considérons que c'est l'évolution naturelle des études européennes et au fil du temps tous les pays s'y adapteront.

L'analyse méthodique des documents et des études de spécialité concernant les études européennes, dès leur création comme discipline d'étude et jusqu'à présent, nous conduit au constat que nous pouvons parler de trois grandes étapes évolutives, du point de vue de l'approche de ceux-ci dans les curricula d'étude : les études européennes jusqu'en 1990, les études européennes dans le période 1990-2000 et les études européennes après 2000.

Le période de temps jusqu'en 1990 se caractérise par des essais de la part des universités, soit d'introduire les études européennes dans les curricula, soit de les populariser parmi les étudiants. Elles représentent un domaine totalement nouveau, mais qui jouit de la reconnaissance de la part des étudiants. Il y a des pays où on donne déjà une grande importance au domaine des études européennes, tels qu'il y a des pays où on ne s'y intéresse pas autant. Par contre, ce qui est à remarquer est le fait que, dans chaque pays, dans les environs de l'adhésion à l'Union Européenne, on peut noter une intensification de l'enseignement des disciplines à finalité européenne.

Si jusqu'en 1990 les universités européennes pouvaient motiver le manque des programmes d'études européennes par des raisons financiers, ce n'est plus le cas à partir de 1990. C'est le moment quand on initie le programme d'envergure européenne Jean Monnet, par l'intermède duquel toutes les universités peuvent solliciter la création des chaires, des modules ou même des centres d'excellence, financés par l'Union Européenne. Ces chaires, modules ou centres Jean Monnet prévoient la dissémination des cours à thématique européenne. Jusqu'en 2000 lorsque le projet a été accessible à toutes les universités de l'Europe, membre ou pas de l'Union Européenne, la dissémination de « l'enseignement sur l'Europe » a compris un nombre très grand de spécialisations et de facultés, ayant des multiples avantages. Donc, le période 1990-2000 représente, par l'Action Jean Monnet, l'essor des études européennes.

Un autre projet de taille européenne marque le commencement de la troisième étape dans le processus évolutif des études européennes. Il s'agit du projet Tuning, financé également par l'Union Européenne, et qui débute en 2000. La singularité du projet consiste dans le fait que, pour la première fois, les études européennes représentent, ensemble avec d'autres domaines d'étude plus classiques comme la mathématique ou la chimie, une structure éducative à part, ayant un curricula propre, des méthodes d'évaluation, d'enseignement et d'apprentissage propres ou une liste des connaissances obligatoires à acquérir à la fin du programme. Ainsi, les études européennes après 2000 se caractérisent par indépendance et reconnaissance académique.

Références

Volumes :

Grigorescu, Dan, Păun, Nicolae, *European Studies Today, International Conference in Cluj-Napoca, 29-30 September 1997*. European Studies Foundation Publishing House, Cluj-Napoca, 1998

Rapports :

Agenda 2000, *Office for official publication of the European Commission*, Voir: http://ec.europa.eu/agenda2000/public_en.pdf

Décret n°73-226 du 27 février 1973 relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur et arrêté du 27 février 1973 relatif au diplôme d'études universitaires générales. Voir le Journal Officiel de la France: <http://archives.assemblee-nationale.fr/5/qst/5-qst-1973-07-07.pdf>

Flood, C., *European Studies in British Higher Education: A Report to the QAAHE*. Standing Conference of Heads of European Studies, London, 1998

Jean Monnet: Projets exemplaires. L'Union Européenne et le monde. Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, 2008

Le Rapport Place de l'intégration européenne dans les programmes universitaires. Rapports nationaux, Publications officielles des Communautés européennes, 1989

Articles :

Andreytcheva, Kapka, *Teaching European Studies in Bulgaria: The TEMPUS Contribution*, en Dan Grigorescu & Nicolae Păun (eds), „European Studies Today”, EFES, Cluj-Napoca, 1998

Background Paper on Ireland for Liaison Committee Sub-committee, en „Place de l'intégration européenne dans les programmes universitaires. Rapports nationaux”, 1989

Bettinson, Chris, *European Community Studies and Studie son Europe in Higher Education in the UK*, en „Place de l'intégration européenne dans les programmes universitaires. Rapports nationaux”, 1989

Biermann, Rafael, Mintchev, Emil, *A Core Curriculum for European Studies in South Eastern Europe* en “European Integration and South Eastern Europe”, Center for European Integration Studies, Bonn, Germany, 2002

Crăciun, Claudiu, *Nesting Europe. The State of European Studies and Reasearch in Romania*, epsNet Kiosck Plus, 1 (1), 2003 <http://www.pedz.uni-mannheim.de/daten/edz->

k/gde/03/Nesting%20Europe%20The%20state%20of%20European%20Romania.pdf

Delanty, Gerard, *Social Theory and European Transformation: is There a European Society?* en „Sociological Research Online”, vol.3, nr. 1, 1998

Enseignements européens: rapport sur l'Italie en „Place de l'intégration européenne dans les programmes universitaires. Rapports nationaux”, 1989

Georgakakis, Didier, Smith, Andy, *Enseigner l'Europe*, en „Politique européenne. Enseigner l'Europe”, Ed. L'Harmattan, Paris nr. 14, automne 2004

González, Julia, Wagenaar, Robert (coord.), *Reference Points for the Design and Delivery of Degrees Programmes in European Studies*, en “Tuning. European Studies for website”. Publicaciones de la Universidad de Deusto, Spania, 2000 <http://tuning.unideusto.org/tuningeu/>

Horga, Ioan, *Current problems in the development of the European and/or EU studies curriculum*, communication présentée dans le cadre de la Conférence Internationale „Exchanging Experiences on curricula and teaching methods”, Rome, dans le cadre de l'Assemblée Générale SENT, Juillet 2010 <http://www.sent-net.uniroma2.it/>

Horga, Ioan, Farneti, Roberto, *European and/or EU Studies Curriculum between Internal and External drivers* en „EUSA Papers”, Network of European Union Centers of Excellence, 2011 http://euce.org/eusa/2011/papers/11d_horga.pdf

Houtte, H. van, Ridder, P. de, *European studies program* en „Belgian Report for the Conference on European Community Studies” en „Place de l'intégration européenne dans les programmes universitaires. Rapports nationaux”, 1989
<http://www.llas.ac.uk/resources/gpg/94>

Marga, Andrei, *European Studies*, en Dan Grigorescu & Nicolae Păun (eds), „European Studies Today”, EFES, Cluj-Napoca, 1998

Pedresen, Morgens N., *Teaching European integration* en „Danish Report for the Conference on European Community Studies”, en „Place de l'intégration européenne dans les programmes universitaires. Rapports nationaux”

Rudnicki, Zbigniew B., *The development of European Studies in Poland after 1989 – from specialization to institutionalization*, en “Jean Monnet Conference. 20 Years of Support for European Integration Studies: From the Jean Monnet Action to the Jean Monnet Programme”, Bruxelles, 2009

Slot, Paul, State University of Leiden, *I.S.E.I.* en „Place de l'intégration européenne dans les programmes universitaires. Rapports nationaux”, 1989

Smith, Michael L., *Creating a New Space: UK European Studies Programmes at the Crossroads* en „Journal of Contemporary European Studies”, Vol. 11, No. 1, 2003

Smith, Michael, *European Studies programmes in the UK*, en “The Higher Education Academy. Languages, Linguistics, Area Studies”, 2002

Umbach, Gaby, *Responding to the European Curricula Development: a „teaching companion” in EU studies*, EpsNet Kiosk Plus, Vol. 1, No. 1, June 2003

Umbach, Gaby, Scholl, Bruno, *Do we need a core curriculum in european studies?* European Political Science Review, epsNet Kiosck Plus, 1 (1), 2003

Umbach, Gaby, Scholl, Bruno, *Towards a Core Curriculum in European Union Studies* en „European Political Science Review”, epsNet Kiosck Plus, nr. 2.2, 2003

Wiśniewska, Anna, *European Studies in Poland*, en Dan Grigorescu & Nicolae Păun (eds), „European Studies Today”, EFES, Cluj-Napoca, 1998